

Colonel hors classe  
Jean-Luc BECCARI

Marseille, le 22 JAN. 2025

\_\_\_\_\_  
*Chef de Corps*  
*Directeur départemental*  
*des services d'incendie et de secours*  
*des Bouches-du-Rhône*

Le chef de Corps

à

Mesdames et Messieurs  
les Sous-directeurs, Chefs de groupement,  
Chefs de centre et Chefs de service

Dossier suivi par :  
Sous-direction Compétence humaine  
Groupement Engagement citoyen  
Bureau des Saisonniers

N° 464158



**Objet :** Déclaration de vacance de postes de sapeurs-pompiers volontaires  
saisonniers  
**P. jointe :** Avis de vacance de postes

Je vous prie de trouver ci-joint un avis de vacance de postes de sapeurs-pompiers volontaires saisonniers au sein du service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13), pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025.



Colonel hors classe  
Jean-Luc BECCARI

**AVIS DE VACANCE DE POSTE du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025**

**GECI-2025-01**

**RENFORTS CENTRES DE SECOURS**

<b>Voie de recrutement :</b> Sapeurs-pompiers volontaires saisonniers	<b>Grade(s) recherché(s) :</b> Sapeurs-pompiers volontaires non officiers	<b>Organigramme :</b> Sous-direction Compétence humaine Groupement Engagement citoyen Bureau des Saisonniers	<b>Localisation principale :</b> Renforts en centres de secours au corps départemental des Bouches-du-Rhône
--	--	---	---

**MISSIONS :**

Dans le cadre de la couverture des risques liés à la saison estivale, le service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13) engage des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers, pour la période du **1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025**.

Les personnels, affectés en unités territoriales, participeront à l'activité opérationnelle et au dispositif préventif de lutte contre les feux de forêts, selon leur qualification. Possibilité de participer à une formation FDF1 organisée par le SDIS 13, dans la limite des places disponibles. Hébergement et équipements de protection individuelle mis à disposition par le SDIS 13. Tickets restaurant d'une valeur de 5,40€ dans les conditions d'octroi de votre centre de secours d'affectation.

**PROFIL :**

Conditions d'engagement :

- être majeur (18 ans au plus tard le 01/06/2025) ;
- être SPV non officier ;
- compétence minimale requise : équipier de sapeur-pompier volontaire (mention secours d'urgence aux personnes, incendie et opérations diverses) ;
- disponibilité minimum d'un mois consécutif ;
- avoir l'autorisation de son autorité d'emploi.

Compétences appréciées :

- FDF1, FDF2 ;
- équipier secours routier ;
- chef d'agrès une équipe, chef d'agrès tout engin ;
- permis VL/PL, COD1, COD2 VL/PL.

**Informations supplémentaires :**

<https://pompiers13.org/rejoignez-nous/saisonnier/renfort-cis/>

**COMMENT CANDIDATER :**

Rendez-vous à l'adresse : <https://forms.gle/c5ZxA8nmgTdfufHv5>  
ou flashez le QR code ci-contre

QR code :



Date limite de pré-inscription en ligne : 6 avril 2025

Date limite de retour des dossiers : 4 mai 2025